

DISTINGUER ET INTÉGRER.  
LES DIMENSIONS POLITIQUES ET SOCIALES DE LA RÉCOMPENSE

*Séance coordonnée et introduite par Gwenola Cogan et Benjamin Deruelle*

Christelle LOUBET, *La récompense en Artois sous le règne de la comtesse Mahaut (1302-1329). Aspects politiques et sociaux*

En ce début de XIV<sup>e</sup> siècle, le don fait partie intégrante du pouvoir princier puisque donner, c'est faire preuve de largesse et de libéralité, vertus princières par excellence. Au sein de son entourage, Mahaut d'Artois veille cependant à accorder ses bienfaits en fonction du mérite de chacun : plutôt que de don, il faut alors parler de récompense. Par ce biais, la comtesse s'attache un groupe d'hommes qui lui doivent en grande partie leur fortune et forment une communauté particulière, celle des serviteurs du prince. Parmi eux se distingue Thierry de Hérisson qui mène une brillante carrière au service de l'Église et de la famille comtale : de simple clerc au service du père de Mahaut, il finit évêque d'Arras, détenteur de nombreuses terres et prébendes. Sa fidélité à la famille comtale, jamais démentie, fonde sa fortune et, dans une moindre mesure, celle de sa famille. La récompense lui est donc un formidable outil d'ascension sociale. Toutefois, elle n'est pas sans danger, de leur proximité avec le pouvoir comtal, Thierry et ses proches paient un lourd tribut lors de la révolte nobiliaire qui secoue l'Artois entre 1315 et 1319.

L'exemple de Thierry de Hérisson montre tout d'abord que la comtesse d'Artois fait de la récompense un outil de gouvernement : par la distinction, elle crée une émulation et améliore l'efficacité de ses serviteurs. Il révèle aussi que cette politique comtale n'est pas toujours acceptée au sein de la société artésienne et peut susciter des réactions de rejet dont les récipiendaires sont les premières victimes.

Éric BARRAULT, *La récompense comme procédure de qualification de l'historien. Le cas Lacretelle*

Avec Charles Lacretelle, historien multirécompensé sous l'Empire et la Restauration, se pose la question de la fonction « légitimisante » de la récompense pour l'historien dans la société post-révolutionnaire. Journaliste royaliste pendant la Révolution française, Lacretelle se mue en « historiographe » de la période révolutionnaire dans la décennie 1800, ce qui lui vaut d'être remarqué et reconnu par le public, et surtout par l'État napoléonien qui en lui donnant les titres de professeur d'université et d'académicien le valide comme historien. Pendant la Restauration, sa renommée ne faiblit pas et les honneurs y afférents, car ses livres et ses cours sont en phase avec la politique symbolique mise en œuvre à l'époque. Mais, à partir de 1830, le vent tourne : trop marqué des points de vue politique et historiographique, Lacretelle est l'oublié des nouvelles nominations au sein des institutions universitaires et historiques ; nominations qui tiennent alors, non plus seulement du politique, mais aussi du communautaire. Les récompenses, attribuées jusque-là de manière verticale – par l'État, le souverain – sont désormais parfois accordées de manière horizontale par des pairs (dans le cadre des académies par exemple : cooptation, élection). Si Lacretelle conserve ses postes et reste un notable de l'histoire, c'est au tour d'historiens comme Mignet et Michelet – tout aussi politiques que Lacretelle dans leur manière de faire l'histoire mais plus rigoureux dans leur méthode – d'être récompensés pour leurs travaux par des décorations et des sièges dans des institutions prestigieuses.

Gwenola COGAN, *Les récompenses en Grèce ancienne. Pratiques politiques et sociales de la reconnaissance dans les cités*

Les récompenses attribuées aux vainqueurs des concours panhelléniques ont donné lieu à de nombreux commentaires dès l'Antiquité. En effet, Solon dans ses réformes, autour de l'année 594, insiste sur le besoin de normaliser et de minimiser les récompenses remises à des vainqueurs, de

manière à éviter toute effusion inutile de la part de la communauté. Il propose un barème en fonction du type de victoire obtenu. Socrate, quelque deux siècles plus tard, lors de son procès en 399, demande à recevoir le même honneur que celui qui est fait aux vainqueurs des concours, à savoir être nourri au prytanée pour le reste de sa vie. Estimant ainsi que son mérite, sa *timè*, est à tout le moins aussi grand que celui des athlètes sinon supérieur étant donné le bien qu'il accomplit pour la cité. À partir de ces deux exemples, on peut s'interroger sur l'échelle des valeurs des Grecs qui les conduit à remettre les plus grandes récompenses à des athlètes et sur la nature de ces récompenses que la cité remet. Quel sens revêtent-elles pour que Socrate lui-même les présente comme un tel privilège ? Il s'agit alors de répertorier les types d'action permettant aux citoyens de recevoir des récompenses, d'en étudier la nature et leur portée dans le cadre de la cité grecque, afin de faire apparaître les critères du mérite pour les Grecs. Enfin nous nous intéressons à saisir les évolutions, quand cela est possible, et à étudier la fortune des honneurs décernés au fil des générations.

Benjamin DERUELLE, *L'économie de l'honneur. Aspirations, récompenses et frustrations chez les hommes d'armes au XVI<sup>e</sup> siècle*

L'étude de la construction de l'État moderne s'est traditionnellement faite par l'analyse des contraintes qu'un tel développement implique et elles sont généralement présentées comme les indicateurs des rapports de force qui, du XV<sup>e</sup> siècle au règne de Louis XIV, basculent de manière définitive en faveur de la monarchie. Monopolisation de la force armée légitime, domestication de la noblesse, développement de l'administration sont autant de témoins d'un processus qui semble inéluctable. Pourtant l'État ne se développe pas uniquement par la contrainte, la récompense apparaît comme l'un des outils majeurs de sa politique : en distinguant les individus, elle définit et active des modèles comportementaux. Ainsi dans le domaine de l'armée, le XVI<sup>e</sup> siècle aurait vu s'imposer la figure du capitaine au détriment de celle du chevalier. Le mérite, la vertu ou l'acte militaire reconnus par le pouvoir ne sont pourtant pas en adéquation avec l'archétype d'économie et de gestion du « bon » capitaine. En effet, l'image du guerrier, dont la vertu s'exprime par les actes, reste dominante dans les traités de militaire et de noblesse, dans la littérature romanesque, mais aussi dans les actes royaux. Ce réinvestissement de l'idéal chevaleresque, dans les pratiques compensatoires, indique que la construction de l'État moderne se fait, dans l'armée, par une collaboration consentie et consentante avec les élites. Le modèle du chevalier sans peur et sans reproche permettant à la fois d'asseoir l'idéal de service chez ceux qui ont fait le choix de parvenir par les armes et de leur apporter honneur, légitimité, et reconnaissance sociale.

Nicolas DUJIN, *État et officiers. Usages de la récompense dans l'armée russe (1796-1853)*

Le système des récompenses de la Russie impériale est complexe, soumis aux inflexions des souverains ; aux nécessités du temps ; et les formes qui en résultent sont multiples : promotions, décorations, attributions d'objets plus ou moins précieux, de terres, de fermes, d'argent, mais aussi droits à la retraite, pensions ou autorisations de congé.

Il faut souligner tout d'abord que les officiers forment un corps de serviteurs privilégiés : le premier grade d'officier donne la noblesse personnelle à son détenteur, quelle que soit son origine. Nombreuses sont les tentatives de revenir sur les implications de ce modèle, toutes cherchent à répondre à la question suivante : comment faire pour que la récompense crée des obligations ? Ainsi alors que certaines récompenses font des officiers un corps nobiliaire vivant indépendamment de l'État, d'autres les placent dans un rapport privilégié mais contraignant avec le souverain. L'enjeu est double : il s'agit de distinguer et d'unir, de récompenser et de fidéliser des serviteurs méritants. En constituant un système cohérent, l'État russe entend créer des lignées de serviteurs.

Le corps des officiers se distingue par une professionnalisation progressive marquée, d'une part, par la maîtrise de connaissances précises, associée à une forte identité de groupe et, d'autre part, par le maintien d'une certaine autonomie dans le contrôle des admissions, des promotions ou des récompenses... Un processus d'identification de soi est à l'œuvre et dans cette perspective, nous intéressent la réponse des récompensés face aux attentes de l'État. Comment se structure un groupe social autour de signes distinctifs, de privilèges ou de la fréquentation de lieux en commun ?

L'attribution de récompenses collectives en particulier permet aux régiments d'acquérir un « capital » de distinctions qui rejaillit sur ceux qui y servent. Toute forme de récompense, qu'elle soit individuelle ou collective, engage ainsi la mémoire : celle des récompensés, présentés alors en modèles, mais aussi celle de l'État et de la Nation.

Olivier IHL, *Conclusion*

## BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE INDICATIVE

- MAUSS, Marcel, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année sociologique*, 1923-1924, t. 1, p. 30-186, rééd. dans *Sociologie et Anthropologie*, Paris, 2003, 10<sup>e</sup> éd. [éd. orig. 1950], p. 143-279.
- CAILLÉ, Alain, *Don, intérêt et désintéressement. Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres*, Paris, 2005, 2<sup>e</sup> édition [éd. orig. 1994].
- Donner et recevoir. Hypothèses 2001. Travaux de l'école doctorale d'histoire de l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2002.
- BOURDIEU, Pierre, *la Distinction critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de minuit, 1979, 670 p.
- FEBVRE, Lucien, « *Honneur et Patrie* », Paris, Perrin, 1996, 309 p.
- BOLTANSKI, Luc, THÉVENOT, Laurent, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991, 485 p.
- IHL, Olivier, *Le Mérite et la République. Essai sur la société des émules*, Gallimard : 2007.
- GUÉRY, Alain, « Le roi dépensier : le don, la contrainte et l'origine du système financier de l'Ancien Régime », *Annales ESC*, 39<sup>ème</sup> année, n°6, 1984, pp. 1241 – 1249.
- LE ROUX, Nicolas, *La faveur du roi, mignons et courtisans au temps des derniers Valois (ca. 1547 – 1589)*, Paris, Champ Vallon, 2000.
- VEYNE, P., *Le pain et le cirque, sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Édition du Seuil, 1976, 799 p.

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Communication de Christelle LOUBET

- À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, A. Marchandisse et J.-L. Kupper (dir.), Genève : Droz, 2003.
- BOUGARD (Pierre), « La fortune et les comptes de Thierry de Hérisson », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 123 (1965), p. 126-178.
- DELMAIRE (Bernard), « La comtesse Mahaut d'Artois et ses trois testaments (1307, 1318, 1329) », *Histoire et archéologie du Pas-de-Calais : bulletin de la commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, t. 23 (2005), p. 3-43.
- GUÉRY (Alain), « Le roi dépensier. Le don, la contrainte et l'origine du système financier de la monarchie française d'Ancien Régime », *Annales E.S.C.*, t. 39, n°6 (1984), p. 1241-1269.
- Les serviteurs de l'Etat au Moyen Age. XXIXe congrès de la S.H.M.E.S.* (Pau, mai 1998), Paris, 1999.
- MATTEONI (Olivier), *Servir le prince. Les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Age (1356-1523)*, Paris, 1998, p. 380-385.
- Gilles de ROME, *Li Livres du gouvernement des rois*, H. de Gauchy (trad.), S.P. Molenaer (éd.), New York : The Macmillan company ; London : Macmillan & co., 1899.

Communication d'Éric BARRAULT

Sur les récompenses en elles-mêmes :

- A. CHEFDEBIEN ET B. GALIMARD FALVIGNY, *La légion d'honneur*, Paris, 1999.
- C. BOURDIER, *Les ordres Français et les Récompenses Nationales*, Paris, 1977.

Sur l'État-« récompenseur » :

- L. SFEZ, *La politique symbolique*, Paris, 1993.
- N. SCHOLZ ET C. SCHRGER, *Le combat pour la représentation. La politique symbolique en France (1789-1830). Actes du colloque organisé par l'Institut historique allemand à Paris (juin 2004)*, Paris, 2007.

Sur le rapport entre les historiens et le politique :

- Les historiographes en Europe, de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, C. GRELL dir., Paris, 2006.
- Les lieux de l'histoire*, C. AMALVI dir., Paris, 2005 (notamment les textes d'A. Gérard et S.-A. Leterrier).

Communication de Gwenola COGAN

- J. M. BREMER, « The reciprocity of Giving and Thanksgiving in Greek workshop », in *reciprocity in Ancient Greece*, CHR. GILL, N. POSTLETHWAITE et R. SEAFORD (dir.), New-York, Oxford University Press, 1998.
- M. DOMINGO GYGAX, « Les origines de l'évergétisme » in *Métis* N S. 4, 2006, Athènes/Paris, Éd. de l'EHESS/Deadalus, 2006, pp. 269 – 295.
- PH. GAUTHIER, *Les cités grecques et leurs bienfaiteurs, Suppl. BCH XII*, Athènes/Paris, De Boccard, 1985.
- CHR. MANN, *Athlet und Polis im archaischen und frühklassischen Griechenland*, Göttingen, Vandenhoeck&Ruprecht, 2001.
- O. MASSON et M. CHRISTOL, *Actes du X<sup>ème</sup> congrès international d'épigraphie grecque et latine*, Nîmes, 4 – 9 octobre 1992, Paris, Publication de la Sorbonne, 1997.

- E. J. MORRISSEY, « Victors in the Prytaneion Decree (IG I<sup>2</sup> 77) », *GRBS* 19 (1978), pp. 121 – 125.  
 M. J. OSBORNE, « Entertainment in the Prytaneion at Athens », *ZPE* 41 (1981), pp. 153 – 170.  
 P. SCHMITT PANTEL, *La cité au banquet*, Paris, De Boccard, 1992, pp. 147 – 157.

Communication de Benjamin DERUELLE

- G. BAJOIT, « Exit, voice, loyalty... and apathy : les réactions individuelles au mécontentement », *Revue de sociologie*, 29-2, (avril-juin 1988), p. 325-345.  
 A. BOLTANSKI, *Les ducs de Nevers et l'État Royal. Genèse d'un compromis (ca 1550 – ca 1600)*, Genève, 2006, (voir chap. II, V, VII).  
 R. BOUDON, « L'explication cognitiviste des croyances collectives », dans R. BOUDON, A. BOUVIER ET F. CHAZEL, *Cognition et sciences sociales, la dimension cognitive dans l'analyse sociologique*, Paris, 1997, p. 19-54  
 B. CLAVERO, *La grâce du don. Anthropologie catholique de l'économie moderne*, Paris, 1996.  
 J.-M. CONSTANT, « Noblesse et élite au XVI<sup>e</sup> siècle : les problèmes de l'identité noble », dans *L'identité noble, dix siècles de métamorphoses (IX-XIX siècles)*, Le Mans, 1998, p. 45-61.  
 A. CORVISIER, *Armées et sociétés en Europe de 1494 à 1789*, Paris, 1976, p. 166.  
 D. CROUZET, *Charles de Bourbon, Connétable de France*, Paris, 2003.  
 H. DRÉVILLON, *L'impôt du sang. Le métier des armes sous Louis XIV*, Paris, 2005.  
 A. JOUANNA, « la noblesse française et les valeurs guerrières au XVI<sup>e</sup> siècle », *L'homme de guerre au XVI<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque de l'association RHR*, Cannes, 1989, Saint-Étienne, 1992.p. 205-218.  
 A. JOUANNA, « Recherches sur la notion d'honneur au XVI<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, XV (octobre-décembre 1968), p. 597-623.  
 A. JOUANNA, *Le devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*, Paris, 1989.  
 N. LE ROUX, *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547 – vers 1589)*, Seyssel, 2000 (voir chap. 8 à 10, 12 et 16).  
 A.-M. PAVEAU, « Les cadres mentaux de la bataille. Formulation discursive du fait de guerre dans les citations à l'ordre (1915-2002) », à paraître dans les *Journées d'études Histoire militaire et sciences cognitives, organisée par le Centre d'Étude d'Histoire de la Défense, en décembre 2005*.  
 E. SCHALK, *L'épée et le sang, une histoire du concept de noblesse (vers 1500 – vers 1650)*, Seyssel, 1996.  
 D. TURREL, *Le blanc de France. La construction des signes identitaires pendant les guerres de Religion (1562-1629)*, Genève, 2006, p. 102.  
 C.C. WILLARD, « The Concept of True Nobility at the Burgundian Court », *Studies in the Renaissance*, 14 (1967), p. 33-48.

Communication de Nicolas DUJIN

- D. CELORUNGO, « Russkie oficery, nagraždennye za u astie v Borodinskom sražanii : opyt statisti eskogo issledovaniâ », *Ote estvennaâ vojna 1812 goda. Isto niki. Pamâtniki, Problemy*, 1995-1996, Borodino, 1997, p. 265-280.  
 V. DUROV, *Russkie ordena, ot XVIII do na ala XX veka*, Moscou, 1997.  
 J. KEEP, « The Military Style of the Romanov Rulers », dans ID., *Power and the People. Essays on Russian History*, Boulder (Colorado), 1995, p. 189-209.  
 E. MOLLO, *Russian Military Swords 1801-1917*, London, 1969.  
 D. ROMANOV, *The Orders, Medals and History of Imperial Russia*, Viborg, 2000.  
 A.V. ŠIŠOV, *Georgievskie kavaleri*, tome I, 1769-1850, Moscou, 1993.  
 U. TILLANDER-GODENHIJELM, *The Russian Imperial Awards System During the Reign of Nicholas II 1894-1917*, Helsinki, 2005, XX-566 p.